



Building Skills

coaching & training



Cadre prudentiel et normatif tunisien : Évolutions & convergence vers les standards internationaux



Lieux

Hôtel Novotel,
Avenue Mohamed V, Tunis



Date

06 et 07 Mars 2024



Formateur

Haut cadre de la Banque Centrale de Tunisie



Coût

Le prix par participant est fixé
à **1.850 Dinars** Hors Taxes.



Pièces Jointes

- Planning et programme du workshop
- Bulletin d'inscription (retour par e-mail)

Intérêt de la formation

Après la crise sanitaire, la Banque Centrale de Tunisie a relancé le processus des réformes réglementaires du cadre prudentiel et normatif liés à l'activité bancaire avec comme objectif la convergence vers les standards bâlois et IFRS en tenant compte de l'interconnexion entre les différents projets.

Ce processus englobe la mise en œuvre de la supervision sur base consolidée à travers la publication de la circulaire n°2023-05 qui vise à se conformer aux principes de Bâle pour un contrôle bancaire efficace et a pour objet de définir le cadre de référence pour l'élaboration des normes d'adéquation des fonds propres et des normes de liquidité sur base consolidée à travers la définition du périmètre prudentiel de consolidation et la détermination des méthodes de consolidation sous périmètre prudentiel.

Il englobe également la révision des approches de calcul des composantes du ratio de solvabilité en commençant par la révision de l'approche du risque de crédit pour remplacer celle en vigueur restée inchangée depuis 1991. Cette révision vise un découpage plus affiné et plus sensible au risque, un traitement plus cohérent des éléments de l'hors-bilan et une nouvelle approche de prise en compte des techniques d'atténuation du risque de crédit.

Par ailleurs, le processus des réformes s'étendra à la refonte du dispositif de classification et de couverture des risques de crédit parallèlement au projet d'adoption des normes IFRS sur base consolidée.

Ce processus des réformes pose des défis importants pour le secteur notamment en matière de données et de processus de traitement de l'information ainsi qu'en matière d'impact sur les niveaux de solvabilité.

Objectifs de la formation

Les participants pourront à la suite de cette formation être capables de :

- Présenter le cadre général, les objectifs et l'étendue de la supervision sur base consolidée et expliciter les détails techniques de détermination du périmètre et des méthodes de consolidation prudentielle ;
- Présenter le cadre général et les objectifs de la transposition de la nouvelle approche standard pour le risque de crédit dans le contexte tunisien ;
- Expliciter les détails techniques de calcul des exigences en fonds propres dans le cadre de la nouvelle approche standard pour le risque de crédit ;
- Comprendre les interactions entre la nouvelle approche standard pour le risque de crédit avec les autres projets de convergence (IFRS9 & classification et de couverture des risques) ;
- Présenter les axes de révision du cadre prudentiel pour l'identification et la couverture des risques de crédit (circulaire n°91-24) et sa convergence vers le référentiel IFRS ;
- Appréhender les défis et les impacts des différentes réformes réglementaires dans le contexte tunisien ;

Public cible

Cette formation est destinée principalement aux cadres bancaires et des établissements financiers notamment chargés de :

- Départements risques ;
- Directions financières et comptables ;
- Reporting financiers et comptables ;
- Départements d'analyse de crédits ;
- Auditeurs ;
- Cadres des départements ALM ;
- De la conformité ;

Lieux



Hôtel Novotel, Avenue Mohamed V, Tunis, Tunisie

Toutes les commodités propices à une formation de haut niveau seront de mise : salle de conférences polyvalente, équipement audiovisuel, écran et flip chart, vidéoprojecteur, régie sonorisation, connexion internet WIFI, etc.



Supports

Une documentation riche sur support magnétique servira de base pédagogique et sera remise aux participants au premier jour de la formation.



Date

06 et 07 Mars 2024.



Coût

Le prix par participant est fixé à **1.850 Dinars Hors Taxes**. Ce montant couvre les frais d'inscription, les supports pédagogiques, les pauses café et les repas-déjeuners.

Programme de formation

1^{ère} journée :

I. La supervision sur base consolidée

- Cadre de référence & objectifs,
- Périmètre & méthodes de consolidation prudentielles,
- Filtres prudentiels & reporting,
- Impacts de la supervision sur base consolidée : Gouvernance, contrôle interne et gestion des risques,
- Interactions de la supervision sur base consolidée avec les autres projets de convergence,

II. Solvabilité bancaire : Transposition des nouvelles normes de Bâle III

- Réformes de Bâle III : contexte, objectifs et principaux axes,
- Transposition de la nouvelle approche standard pour le risque de crédit :
- Contextes, motifs et principales adaptations,
- Segmentation des expositions : Principes et définitions retenues,

2^{ème} journée :

I. Solvabilité bancaire : Transposition des nouvelles normes de Bâle III (suite) :

- Types d'expositions et pondérations retenues pour les éléments de bilan, Traitement des éléments de l'hors-bilan,
- Techniques d'atténuation des risques de crédit,
- Impacts & défis de la migration vers la nouvelle approche,

II. Identification et couverture des risques de crédit :

- Nouvelle approche de détermination des provisions collectives : circulaire n° 2024-01,
- Révision de la circulaire n° 91-24 : cadre général, objectifs et principales orientations,
- Convergence avec la norme IFRS 9.